Visite d'analyse de risques Dommages aux biens

CENTRE HOSPITALIER - L'ISLE SUR LA SORGUE
18/06/2026

Alexis VILLEMAGNE
Consultant en management des risques
Marché Santé Social France

01 > Introduction

02 > Contexte

03 > Déroulement de l’intervention

04 > Méthode

05 > Bâtiments à assurer

06 > Résultats

07 > Recommandation(s) / Proposition(s) d’amélioration

08 > Annexes

Cette visite d’analyse a été réalisée dans le cadre du suivi de nos sociétaires.

> Les objectifs des visites de suivi sont :

- Conseiller les établissements dans leur démarche de gestion des risques
- Emettre les recommandations

Les informations contenues dans le présent rapport ne comportent aucun aspect contractuel. Les engagements de la Société sont limités aux risques couverts par ses contrats d’assurance. La mise en œuvre par l’Etablissement des recommandations qui y sont contenues ne peut en aucune façon engager la responsabilité de la Société.

> Présentation de l’établissement :

- Etablissement ERP de type U et J, de 3ème catégorie.
 Enclavé dans le centre ville, accolé aux habitations.
 L'établissement subi de lourds travaux pour la rénovation de bâtiments (G/F/F1) et la construction d'un nouveau bâtiment (Activités de soins et EHPAD).

> Projets :

- Rénovation en cours, des bâtiments G/F/F1 et construction d'un nouveau bâtiment (Activités de soins et EHPAD).

> Date de la visite : 18/06/2026
> Auditeur Relyens Mutual Insurance : Alexis VILLEMAGNE

> Personnes rencontrées :
Monsieur PERELLI - Directeur des ressources matérielles
Monsieur GIME - Responsable Technique

> Sites visités :
CH de L'Isle sur la Sorgue.

> Les éléments analysés lors de la visite sont :

- Les thématiques qui concourent à la maîtrise du risque :
 - Les bâtiments, les équipements et leur maintenance
 - La sécurité incendie
 - La sécurité électrique
 - La sûreté
 - Les risques naturels et technologiques
 - La continuité d'activité

- Les bâtiments principaux et plus particulièrement les locaux et installations à risque.

- Les visites d'analyse de risques s'appuient sur un référentiel spécifique développé par Relyens Mutual Insurance notamment à partir de la réglementation, des normes, et de la sinistralité observée chez nos sociétaires.

> Description générale

- Nombre de lits / places : 241
- Surface : 14354 m²

> Site Place des frères Brun 84800 L'isle sur la Sorgue

- Nombre de lits / places : 145
- Surface : 13895 m²
- Risques majeurs :
 - Mouvement de terrain : RGA modéré / Subsidence (5/6)
 Sismicité : Modéré

 - Monuments historiques : Bât F1 = façades + toiture + bâtiment classées MH
 - Fontaine = classée MH
 - Bât. F = façade EST inscrites MH
 - Bât. F ; D ; E ; portail (place frères Brun) = Toitures inscrites MH, éléments architecturaux extérieurs classée MH

> Structure extérieure 84800 L'isle sur la Sorgue

- Nombre de lits / places : 96
- Surface : 459 m²

> Infrastructure et équipement

- Etablissement comptant un bâtiment ERP de type U et un bâtiment ERP de type J, tous deux de 3ème catégorie.
- Sous avis favorable de la commission de sécurité incendie, des mesures compensatoires sont appliquées (présence agent SSIAP H24) en raison des travaux de gros œuvre en cours.

 Points forts

 - SSI de catégorie A, de type adressable.
 Une supervision est également présente.
 La maintenance et les contrôles réglementaires (triennales notamment) sont suivis.

 Points d'amélioration

 - Le déploiement de la vidéo protection avec archivage des images sur 15jours minimum est efficace vis à vis des risques d'intrusion et de malveillance.
 - Serrures mécaniques sur clefs sécurisées
 Certains locaux sont sous protection d'accès par lecteurs de badges
 Absence de vidéoprotection.
 Organigramme de clefs à remettre à jour compte tenu des travaux en cours.

> Organisation

- Organisation qui repose sur la formation des personnels de soins et techniques
- L'organisation compte:
- - 3 x SSIAP 2 dont le Responsable Technique
- - 2 x SSIAP 1
- L'organisation permet une présence SSIAP H24, 7j/7j, précisément en raison des mesures compensatoires demandées durant les travaux.

 Points forts
 - Le Responsable de la sécurité incendie du CH de Carpentras aniles les formations (théorie et pratique + exercices d'évacuation).
 Environ 95% du personnel est formé chaque année.
 - SOSI

> Electricité

- Site alimenté en 20 000V, réseau bouclé.
- Locaux sous DAI
- Transformateur de 630 kVa, diélectrique à huile sur rétention, cellules HT, sous contrat de maintenance.

 Points d'amélioration

 - Afin de respecter le degré coupe feu réglementaire du local TGBT, et ainsi limiter la propagation d'un incendie dans ce local, reboucher (idéalement au plâtre) un des passages de câbles.
 - Réaliser le DARDE (Document d'Analyse des Risques de Défaillance Électrique) pour le bâtiment ERP de type J.
 - Locaux sous DAI
 Fermés à clefs
 Vigilance vis à vis d'un passage de câbles non rebouché dans le local TGBT.
 - GE extérieur, de puissance 554,26kW et alimenté en gaz de ville.
 Il date de 2019/2020.
 Il assure un secours total du site et est sous contrat de maintenance avec VEOLIA.
 Les essais sont réalisés en charge et tracés, une fois/mois.

> Eau chaude et chauffage

- 3 chaudières de 465 kW chacune,
- Alimentée en gaz de ville
- Fonctionnement en cascade pour eux d'entre elles, la 3ème est en secours.
- Local sous DAI et fermé à clef.
- Installations sous contrat de maintenance

 Points d'amélioration
 - La ventilation du local chaufferie est à améliorer.

> Cuisine

- La cuisine produit 350 repas/jour, en liaison chaude, du lundi au dimanche.
- Pas de production pour des tiers.
- Energies: gaz et électricité
- Locaux sous DAI.
- Pas de cuisson la nuit.
- A venir, il s'agira d'une cuisine satellite (en partenariat avec la ville).

 Points d'amélioration

 - Fixer et identifier la couverture antifeu présente en protection de feux de friteuses.
 - Friteuses électriques
 Couverture anti feu à fixer et identifier.

> Archives

- Elles sont situées dans un bâtiment à part - SSIAD
- Locaux fermés à clefs et sous DAI
- Présence d'un désenfumage naturel, à l'entrée, par tiré/lâché.
- Rayonnages bois et métal.

 Points d'amélioration
 - Supprimer les rayonnages bois
 - Eliminer les stockages d'archives à même le sol, le moindre dégât des eaux suffirait à les dégrader.

> Priorité 1

- Electricité : La norme NF C 15-100 (article 4.443) exige l'implantation d'un parafoudre de type 1 (forme d'onde « 10/350 ») dans chaque TGBT dès lors qu'un paratonnerre protège un bâtiment, il conviendra donc de s'en équiper.
 D'après le guide UTE C 15-443, le câblage d'un parafoudre en dérivation entre une phase de l'alimentation et le répartiteur de terre principal du coffret doit avoir une longueur totale maximale de 50 cm. Pour s'assurer que ces règles de câblage des parafoudres sont bien respectées, nous vous conseillons pour cela de faire appel à un prestataire possédant un agrément Qualifoudre.
- Pharmacie : Equiper les frigos de la pharmacie d'une alarme technique (reportée) ou d'un diffuseur sonore audible H24 en cas d'élévation anormale de la température.
- Autocommutateur : Dans le cadre d'une panne de l'autocommutateur (inondation, surtension...) avoir à disposition une ligne de secours pour pouvoir être joint et joindre les différents interlocuteurs pendant la durée de la crise.

> Priorité 2

- Organisation : La plupart des établissements fonctionnent maintenant avec des logiciels informatiques via intranet pour assurer le suivi des actions de maintenance curative à réaliser. Il serait opportun de faire de même et de limiter au maximum les bons de travaux papier ou les demandes par téléphone.
- Cuisine : Equiper les chambres froides d'une alarme technique reportée ou d'un diffuseur sonore audible H24 en cas d'élévation anormale de la température.
- Pharmacie : Les solutions hydro-alcooliques utilisées pour le nettoyage des mains sont très inflammables car composées d'éthanol (point éclair de 16 à 23°C), leur stockage ne doit donc pas excéder 10L dans les unités de soins. Si ce n'est pas le cas, le stockage devra être placé dans une armoire anti-feu ou dans un local traité comme local à risques moyens et ne doit pas excéder 200L dans les locaux de la pharmacie conformément à l'article U13 de l'arrêté du 10 décembre 2004 relatif aux ERP de type U.
 De plus, tout produit inflammable doit être placé sur rétention.

Annexe Référentiel

Etablissement comptant un bâtiment ERP de type U et un bâtiment ERP de type J, tous deux de 3ème catégorie.
Sous avis favorable de la commission de sécurité incendie, des mesures compensatoires sont appliquées (présence agent SSIAP H24) en raison des travaux de gros œuvre en cours.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Construction	Les éléments de construction des bâtiments présentent une stabilité au feu suffisante compte tenu des activités hébergées.		Oui	
Construction	Les dispositions constructives des locaux sont adaptées aux risques qu'ils contiennent. Les éléments de construction et d'aménagement intérieurs n'aggravent pas le sinistre en cas d'incendie.		Oui	
Construction	L'isolement au tiers empêche la propagation d'incendie de l'un vers l'autre grâce au cloisonnement ou à l'éloignement.		Oui	
Construction	La conception des bâtiments empêche une propagation d'incendie verticalement et horizontalement.	P	Oui	Les combles sont sous DAI avec reports.
Construction	L'étanchéité des toitures est garantie par un entretien régulier.	P	Oui	Toiture tuiles Travaux de rénovation en cours. Les toitures sont entretenues.
Construction	Les parkings sous-terrain sont suffisamment isolés et protégés par rapport aux infrastructures adjacentes.		Oui	Sous DAI Il abrite uniquement des véhicules du personnel Présence de véhicules électriques avec recharges, des murs de séparation coupe feu sont présents, ils ont été demandé par les SP.
Construction	L'hélistation en toiture dispose des équipements d'extinction appropriés		Non concerné	

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Aménagement	Pour les bâtiments désaffectés et inoccupés, les risques d'incendie sont maîtrisés		Non concerné	Zones en travaux
Aménagement	Pour les bâtiments désaffectés et inoccupés, les risques de dégâts des eaux sont maitrisés.		Non concerné	Zones en travaux
Aménagement	Pas de stockage calorifique en façade de bâtiments et dans les galeries souterraines reliant les différents bâtiments.		Oui	
SSI	Les bâtiments sont équipés de SSI adaptés aux risques présents. Les centrales incendies sont placées dans un local réservé au personnel et sont facilement exploitables et accessibles des secours.		Oui	SSI de catégorie A, de type adressable. Une supervision est également présente. La maintenance et les contrôles réglementaires (triennales notamment) sont suivis.
SSI	Dans les bâtiments comportant des locaux à sommeil : les circulations, chambres, locaux à risques et les combles sont sous détection incendie.	P	Oui	DAI déployée sur 100% des locaux.
Report	Les alarmes incendies sont surveillées H24. En cas de présence de plusieurs bâtiments sur un site, leurs alarmes sont reportées et centralisées.	P	Oui	au SSI + tableau répétiteurs dans les circulations. A venir => TAMAT pour reports sur DECT.
Désenfumage	Les bâtiments ERP/IGH sont conformes à la dernière réglementation en matière de désenfumage. Les autres bâtiments sont équipés de désenfumage adapté au risque en présence.	P	Oui	

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Moyens d'extinction	Les moyens d'extinction sont adaptés aux risques et sont déployés en nombre suffisant.		Oui	Extincteurs 2 x Colonnes sèches
Moyens d'extinction	Les ressources en eau pour la défense des bâtiments sont suffisantes en fonction des risques à protéger et la disponibilité en eau est assurée. Leur accessibilité est assurée.	P	Oui	Pi sur la voie publique, la commune en assure les contrôles et la maintenance.
Construction	L'accès des bâtiments est garanti par des voies pompiers identifiées. L'accès aux façades est conforme à la réglementation.		Oui	
Sûreté	Les accès aux sites/bâtiments/locaux sensibles sont protégés et surveillés. Les risques d'actes de malveillance, d'intrusion sont maitrisés en fonction de l'exposition au risque (zone rurale ou urbaine...)		Oui	Serrures mécaniques sur clefs sécurisées Certains locaux sont sous protection d'accès par lecteurs de badges Absence de vidéoprotection. Organigramme de clefs à remettre à jour compte tenu des travaux en cours.
Sûreté	Les flux des véhicules et le stationnement dans le site sont contrôlés		Oui	
Sûreté	Les équipements onéreux et transportables sont stockés dans des locaux sécurisés (en particulier les dispositifs médicaux onéreux : endoscopes , électrocardiogrammes....).		Oui	
Aménagement	L'établissement est exposé à des risques naturels.	P	Oui	Score de risque = 17/18

Organisation qui repose sur la formation des personnels de soins et techniques
L'organisation compte:
- 3 x SSIAP 2 dont le Responsable Technique
- 2 x SSIAP 1
L'organisation permet une présence SSIAP H24, 7j/7j, précisément en raison des mesures compensatoires demandées durant les travaux.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Ressources Humaines	Un chargé de sécurité est désigné. Il possède une formation adaptée à sa responsabilité. Les moyens lui étant attribués sont suffisants pour mener à bien sa mission.		Oui	
Ressources Humaines	Le personnel en charge de la sécurité est désigné ou dédié selon la taille de l'établissement. Il possède une formation adaptée.	P	Oui	
Ressources Humaines	En fonction du risque et de la taille de l'établissement, du personnel est dédié à la sûreté : Personnel en nombre suffisant et qui possède une formation adaptée et à jour.		Oui	
Ressources Humaines	Une astreinte technique peut être mobilisée rapidement en cas de problème électrique : délai inférieur à 20 minutes. A défaut, le personnel en charge de la surveillance de l'établissement est formé et habilité pour mettre en oeuvre les mesures conservatoires : coupure électrique générale...	P	Oui	Astreinte polyvalente, à domicile, avec délai < 15 minutes

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Ressources Humaines	Une astreinte technique peut être mobilisée rapidement en cas de problème CVC, canalisations, étanchéité : délai inférieur à 20 minutes. A défaut, le personnel en charge de la surveillance de l'établissement est formé et habilité pour mettre en oeuvre les mesures conservatoires: vannes de coupure...	P	Oui	Astreinte polyvalente, à domicile, avec délai < 15 minutes
Formation	L'ensemble du personnel est formé à la sécurité incendie : manipulation des moyens d'extinction, exploitation des alarmes. Les procédures internes sont connues.	P	Oui	Le Responsable de la sécurité incendie du CH de Carpentras aniles les formations (théorie et pratique + exercices d'évacuation). Environ 95% du personnel est formé chaque année.
Formation	Les nouveaux employés sont informés des risques liés à l'incendie à leur arrivée. Ils sont prioritaires sur les formations incendie.		Oui	Leur formation intervient dans les 3 mois suivant leur arrivée.
Procédures	Les rôles et les actions du personnel sont définis en termes de sécurité incendie. Les procédures sont rédigées, diffusées et appliquées notamment les locaux à accès limité.	P	Oui	SOSI
Situations Dangereuses	Les travaux par points chauds font l'objet d'un permis de feux autant en interne que pour les entreprises extérieures.	P	Oui	Procédure applicable à l'ensemble des intervenants Rondes régulière des agents SSIAP Présence d'un coordonnateur SPS et d'un conducteur de travaux durant la phase des travaux en cours.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Secours	Les secours extérieurs interviennent rapidement : dans un délai inférieur à 15 minutes. Ils connaissent l'établissement. Des visites annuelles sont réalisées. Pour faciliter l'action des pompiers, des plans d'intervention à jour sont apposés à l'entrée des bâtiments.		Oui	CS de L'Isle Sur La Sorgue à moins de 5minutes ils connaissent l'établissement (manœuvres) Mise à jour du plan ETARE
Situations Dangereuses	Les zones à atmosphères explosives sont identifiées et signalées. Les équipements présents dans la zone sont adaptés au risque		Non concerné	
Situations Dangereuses	Les employés et les patients/résidents ont l'interdiction de fumer à l'intérieur des bâtiments (hors locaux dédiés et adaptés).	P	Oui	
Maintenance	Les vérifications périodiques en lien avec l'incendie sont réalisées par du personnel compétent ou organismes agréés suivant les dispositions réglementaires applicables. Des contrats de maintenance sont formalisés pour les équipements stratégiques. Les interventions font l'objet d'une traçabilité.	P	Oui	
Maintenance	Des rondes régulières en vue de vérifier le respect des règles de sécurité et la disponibilité et le fonctionnement des équipements sont réalisées.		Oui	Elles sont faites par les agents SSIAP et les agents techniques.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Procédures	La procédure d'appel de l'équipe de sécurité lors des phases de décollage et d'atterissage est formalisée et mise en œuvre		Non concerné	
Maintenance	Toute intervention de maintenance préventive ou corrective et contrôle font l'objet d'une traçabilité et toute anomalie est notifiée et un suivi est assuré.		Non	GMAO obsolète, Une mise à niveau avec un nouvel outil est attendu dans la cadre de la coopération avec le GHT.
Maintenance	Les alarmes techniques sont reportées et des procédures sont rédigées.		Oui	GTB
Commission de sécurité	Les visites de commission de sécurité sont programmées conformément à la réglementation. Les ERP possèdent un avis favorable à l'exploitation. La levée des remarques est suivie.		Oui	
PCA	Un Plan de Continuité d'Activité a été rédigé pour les fonctions névralgiques liées à la prise en charge des patients.		Oui	

Site alimenté en 20 000V, réseau bouclé.
Locaux sous DAI
Transformateur de 630 kVa, diélectrique à huile sur rétention, cellules HT, sous contrat de maintenance.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Electricité	Les locaux électriques (poste de livraison/transformation/distribution/groupes électrogène) sont sécurisés.	P	Oui	Locaux sous DAI Fermés à clefs Vigilance vis à vis d'un passage de câbles non rebouché dans le local TGBT.
Electricité	Les installations électriques principales répondent aux dernières normes en vigueur et ne présentent pas de vétusté apparente.		Oui	Analyses d'huile et nettoyage des cellules HT prévues au contrat.
Electricité	L'établissement possède des équipements de secours électriques permettant de reprendre la puissance électrique des services critiques pour une durée minimale de 48h.	P	Oui	GE extérieur, de puissance 554,26kW et alimenté en gaz de ville. Il date de 2019/2020. Il assure un secours total du site et est sous contrat de maintenance avec VEOLIA. Les essais sont réalisés en charge et tracés, une fois/mois.
Electricité	Les transformateurs sont protégés contre les défauts d'origine interne ou externe		Oui	Sonde DGPT2 avec report du GTB
Electricité	Les équipements critiques sont sur un réseau ondulé		Oui	
Electricité	Des dispositions ont été prévues pour faciliter l'extinction d'un incendie sur des panneaux photovoltaïques.		Non concerné	
Foudre	L'établissement est équipé de protection contre les effets directs de la foudre.		Oui	Paratonnerre, contrôlé annuellement (visuellement) par l'Apave

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Foudre	L'établissement est équipé de dispositifs de protection contre les effets de surtensions transitoires (foudre, de manœuvre...)	P	Non	A confirmer, mais non observé lors de la visite des locaux (TGBT).
Foudre	Une ARF a été réalisée pour les ICPE soumises à autorisation ou pour les établissements ayant une forte sinistralité foudre.		Non vu	
Maintenance	Les vérifications électriques annuelles ne font pas apparaître de risques incendie.		Oui	
Electricité	Les installations électriques principales sont protégées des dégâts des eaux	P	Oui	
Maintenance	Un contrôle par thermographie infrarouge des installations électriques HT et BT est réalisé périodiquement et initialement en réception de travaux. Les remarques sont levées.	P	Non vu	

3 chaudières de 465 kW chacune,
Alimentée en gaz de ville
Fonctionnement en cascade pour eux d'entre elles, la 3ème est en secours.
Local sous DAI et fermé à clef.
Installations sous contrat de maintenance

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Eau chaude et Chauffage	Les locaux chaufferie sont sécurisés et sont en bon état	P	Oui	
Eau chaude et Chauffage	Les chaudières sont équipées de dispositifs de sécurité		Oui	
Eau chaude et Chauffage	En cas de panne d'équipement de production d'eau chaude/de chauffage ou sinistre total, des procédures et des moyens sont en place pour permettre une continuité d'activité.	P	Oui	

Lingerie, traitant environ 300kg de linge/jour
Sous DAI
Présence de deux MAL et de deux séchoirs.
Full électricité
Activité du lundi au vendredi.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Blanchisserie	Les locaux utilisés par la blanchisserie sont sécurisés et en bon état	P	Oui	
Blanchisserie	Des procédures et/ou des équipements sont en place de manière à réduire les risques liés aux fluides utilisés		Oui	
Blanchisserie	Le nettoyage de la blanchisserie est effectué régulièrement		Oui	
Blanchisserie	Local produits lessiviels : le stockage des produits lessiviels est adapté		Oui	Sur rétentions.
Blanchisserie	Le risque d'auto-inflammation du linge est maitrisé et le personnel est averti		Oui	Les séchoirs sont systématiquement vidés en fin de cycle. Pas de cycles lancés en dehors de la présence de l'agent.
Blanchisserie	En cas de panne machine, chaudière vapeur ou sinistre total, des procédures et des moyens sont en place pour permettre une continuité d'activité.		Oui	

La cuisine produit 350 repas/jour, en liaison chaude, du lundi au dimanche.
Pas de production pour des tiers.
Energies: gaz et électricité
Locaux sous DAI.
Pas de cuisson la nuit.
A venir, il s'agira d'une cuisine satellite (en partenariat avec la ville).

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Cuisine et îlots	Les locaux utilisés par la cuisine sont sécurisés et en bon état	P	Oui	
Cuisine et îlots	L'installation électrique est conçue en prenant en compte les éléments de construction en place (ex : panneaux sandwich) de manière à maitriser le risque incendie		Non vu	
Cuisine et îlots	Des procédures et/ou des équipements sont en place de manière à réduire les risques liés aux fluides utilisés		Oui	
Cuisine et îlots	Le nettoyage des hottes est réalisé régulièrement		Oui	Prestataire 2x/an
Cuisine et îlots	Les friteuses sont équipées d'un moyen d'extinction approprié		Oui	Friteuses électriques Couverture anti feu à fixer et identifier.
Cuisine et îlots	Les stockages frigorifiques d'une valeur supérieure à 5000€€ sont équipés d'une alarme reportée en cas d'élévation ou de baisse anormale de la température.		Non	
Cuisine et îlots	En cas de panne d'équipements de production, chambres froides ou sinistre total, des procédures et des moyens sont en place pour permettre une continuité d'activité.		Oui	

Locaux sécurisés par alarme intrusion, volets électriques et barreaux aux fenêtres.
Sous DAI
Lecteurs de badges d'accès.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Pharmacie	Les locaux occupés par la pharmacie sont sécurisés et en bon état	P	Oui	
Pharmacie	Le stockage des produits inflammables est maitrisé		Non	
Pharmacie	Les stocks sont protégés du risque de dégâts des eaux		Oui	
Pharmacie	Les stockages frigorifiques d'une valeur supérieure à 5000 € sont équipés d'une alarme reportée en cas d'élévation ou de baisse anormale de la température.		Non	Un frigo avec alarme de T° en local uniquement mais sonde introuvable lors de la visite des locaux.
Pharmacie	Des mesures visant à limiter le risque de départ d'incendie ou de propagation sont prises en compte dans l'aménagement des stockages.		Oui	
Pharmacie	Le rechargement des chariots électriques est réalisé dans une zone adaptée.		Non concerné	
Pharmacie	Le stockage des produits stupéfiants est maitrisé		Oui	Armoire forte.
Pharmacie	En cas de panne d'équipements stratégiques (automates, Unité de reconstitution centralisée des cytotoxiques, chambres froides...) ou sinistre total, des procédures ou moyens sont en place pour permettre une continuité d'activité.		Oui	

Une salle serveur avec sauvegarde secondaire CH d'Avignon (une sauvegarde journalière).
Local sous protection d'accès, sous DAI, et climatisé (dont une en secours).

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Informatique	Les locaux contenant les serveurs informatiques sont sécurisés et protégés	P	Oui	
Informatique	Les équipements informatiques (serveurs) sont protégés contre les risques électriques		Oui	
Informatique	Les équipements informatiques (serveurs) sont sécurisés contre les risques de dégâts des eaux.		Non vu	
Informatique	Les locaux serveurs disposent d'un système de rafraichissement adéquat		Oui	
Informatique	L'établissement intègre le microdépoussiérage dans son plan de maintenance		Non vu	
Informatique	Un Plan de Reprise d'Activité a été établi. Il est testé régulièrement.		Oui	
Informatique	Un Plan de Continuité d'Activité a été établi. Il est testé régulièrement.	P	Oui	

Il est situé dans la salle serveur, version numérique.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Autocom	Les locaux contenant l'autocommutateur sont sécurisés et protégés.	P	Oui	
Autocom	Les équipements sont sécurisés contre les risques électriques		Oui	
Autocom	Les équipements sont sécurisés contre les risques de dégâts des eaux.		Non concerné	
Autocom	En cas de panne d'équipement ou sinistre total, des procédures ou moyens sont en place pour permettre une continuité d'activité.		Non	

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Magasin	Les locaux abritant le magasin ou réserves sont sécurisés	P	Oui	
Magasin	Des mesures visant à limiter le risque de départ d'incendie ou de propagation sont prises en compte dans l'aménagement des stockages.		Oui	
Magasin	Le rechargement des chariots électriques est réalisé dans une zone adaptée.		Non concerné	
Magasin	Le stockage des produits inflammables est maitrisé		Oui	
Magasin	Les stocks sont protégés du risque de dégâts des eaux		Oui	
Magasin	Le risque de vol est maitrisé		Oui	

Atelier électrique et plomberie
3 agents techniques + 1 responsable + 1 agent technique SSIAP en présence 25%
Locaux sous DAI et inaccessibles au public.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Ateliers	Les locaux contenant les ateliers sont sécurisés	P	Oui	
Ateliers	Le stockage des produits combustibles est maitrisé		Oui	
Ateliers	Le risque d'atmosphère explosive en menuiserie est maitrisé		Non concerné	
Ateliers	Le stockage des produits inflammables est maîtrisé		Oui	

Elles sont situées dans un bâtiment à part - SSIAD
Locaux fermés à clefs et sous DAI
Présence d'un désenfumage naturel, à l'entrée, par tiré/lâché.
Rayonnages bois et métal.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Archives	Les locaux abritant les archives sont sécurisés	P	Oui	
Archives	Des mesures visant à limiter le risque de départ d'incendie ou de propagation sont prises en compte dans l'aménagement des archives.		Oui	
Archives	Les archives sont protégés du risque de dégâts des eaux		Non	Pas de canalisations observées mais présence de la Sorgue non loin et stockages à même le sol observés.
Archives	Le risque d'intrusion et de vol est maitrisé		Oui	

Local à déchets arbitrant les OM et les DASRI
Local fermé et sous DAI.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Déchets	Les locaux contenant les déchets sont sécurisés	P	Oui	
Déchets	Le stockage des déchets est maitrisé		Oui	

Dalles 0^2 alimentée par des bouteilles en racks.

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Fluides médicaux	Les plateformes de stockage de fluides médicaux situées en extérieur sont entreposées dans une zone sécurisée.	P	Oui	
Fluides médicaux	Le stockage des bouteilles amovibles est réalisé de manière à éviter toute chute de celles-ci.		Oui	
Fluides médicaux	Les locaux contenant des bouteilles amovibles sont signalés.		Oui	
Fluides médicaux	Le stockage des bouteilles de protoxyde d'azote est sécurisé		Non concerné	

Domaine	Eléments d'appréciation	Priorité	Réalisé	Observations
Stockages Inflammables	Les stockages manufacturés des substances inflammables (liquide et gaz) disposent des équipements de sécurité adéquats.	P	Oui	
Stockages Inflammables	Pour les stockages extérieurs aériens, ceux-ci sont situés à une distance de 10 m de tous bâtiments. La zone est grillagée et inaccessible au public.		Oui	
Stockages Inflammables	Pour les stockages intérieurs aériens, traiter le local comme un local à risques importants		Non concerné	

Description des bâtiments

> Site Place des frères Brun 84800 L'isle sur la Sorgue

- Risques majeurs :
 - Mouvement de terrain : RGA modéré / Subsidence (5/6)
 Sismicité : Modéré

- Monuments historiques : Bât F1 = façades + toiture + bâtiment classées MH
 - Fontaine = classée MH
 - Bât. F = façade EST inscrites MH
 - Bât. F ; D ; E ; portail (place frères Brun) = Toitures inscrites MH, éléments architecturaux extérieurs classée MH

Libellé	Activité principale	Surface	Elévation	Classement	Type - Catégorie	Nb lits AS + Nb lits HS	Nb Places	GP	Année	Structure	Dalles	Toiture	Etanchéité / Isolation	DAI	Zone Observation
Sanitaire	Soins	2796		ERP		30	0	N						O	
Sanitaire	Soins	557		ERP		0	0	N						O	
Ehpad	Soins	7195		ERP	J	115	0	O						O	
Technique	Technique	3347		ERP		0	0	N						N	

> Structure extérieure 84800 L'isle sur la Sorgue

Libellé	Activité principale	Surface	Elévation	Classement	Type - Catégorie	Nb lits AS + Nb lits HS	Nb Places	GP	Année	Structure	Dalles	Toiture	Etanchéité / Isolation	DAI	Zone Observation
SSIAD	Soins	200		ERT		0	96	N						N	Quai des Lices Bertheloot 84800 L'Isle sur la Sorgue
SSIAD	Soins	83		ERT		0	0	N						N	Ave du Gal de Gaulle 84210 Pernes les Fontaines

Libellé	Activité principale	Surface	Elévation	Classement	Type - Catégorie	Nb lits AS + Nb lits HS	Nb Places	GP	Année	Structure	Dalles	Toiture	Etanchéité / Isolation	DAI	Zone Observation
Garage	Logistique	15		ERT		0	0	N						N	3 rue André Autheman 84800 L'Isle sur la Sorgue
Accueil de jour	Soins	161		ERP		0	0	N						N	Quai des Lices Bertheloot 84800 L'Isle sur la Sorgue

www.relyens.eu

